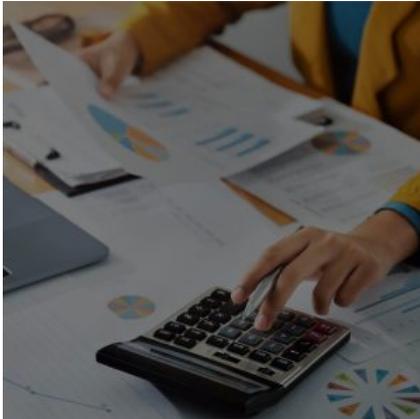


Ingénieur – spécialité informatique

Titre ingénieur - Ingénieur diplômé de l'Université Paris 13 spécialité Informatique

Titre RNCP niveau 7 - (code RNCP 12854 - code diplôme 17032601)



Objectifs

Ce diplôme forme, en 3 ans, des ingénieurs informaticiens capables de se saisir d'un besoin logiciel en y répondant sur les plans méthodologique et technique. Ces ingénieurs participent à l'organisation des projets et interviennent sur toutes ses phases de réalisation : analyse, modélisation, implémentation, certification, maintenance. Les aptitudes de l'ingénieur diplômé se fondent sur un ensemble de connaissances scientifiques, techniques, économiques, sociales et humaines.

Compétences visées

Maîtriser les différentes étapes de conception et de développement logiciel, conduire un projet – Architecturer des réseaux, gérer et administrer leurs interactions avec les systèmes et logiciels – Concevoir et développer des outils d'optimisation et d'aide à la décision – Modéliser, extraire, analyser, et recommander l'information

Débouchés

Ingénieur d'études et de développement; Ingénieur systèmes; Ingénieur réseaux; Chef de projet; Coach Agile

Rythme d'alternance

Contrat d'apprentissage (ou de professionnalisation sous conditions)

Parcours alterné de 1804 h sur 36 mois

Parcours alterné en entrée directe en ingénieur 2e année de 1102 h sur 24 mois

1 mois / 1 mois

Temps plein en entreprise à partir de mars la 3e année

Mobilité internationale personnelle obligatoire de 9 semaines à réaliser pendant la durée de la formation

Informations pratiques

99 avenue Jean-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse
France

Prérequis et admission

- Sur concours Polytech (inscription en janvier)
- Ou sur dossier pour les titulaires d'un DUT, d'une L2 ou L3 spécialité informatique ou mathématique
- Avoir réussi les étapes de sélection de l'école et du CFA Afia
- Être recruté comme apprenti dans une entreprise
- Formation accessible aux étudiants en situation de handicap



Diplôme délivré par l'Institut Galilée et certifié par la Commission des titres d'ingénieur (Cti)

- Contrôle continu et examens finaux, rapport et exposé, certification B2 en anglais
- Validation par blocs de compétences : non



Pré-inscription

Enseignements	Volumes
Année 1 - Socle de connaissances dans les domaines fondamentaux de l'informatique - Système d'exploitation, architecture des ordinateurs, algorithmique, bases de données, UML, programmation impérative, objet web	702 h -
Année 2 - Approfondissement - Génie logiciel, modélisation, représentation des connaissances, bases de données, réseaux, complexité, optimisation, programmation logique, fonctionnelle, robotique	702 h -
Année 3 - Perfectionnement - Algorithmes parallèles et distribués, cloud, sécurité, cryptographie, data mining, image et sons dans le réseau	400 h -
Total	1804 h



94 %

de taux de réussite*



32,1 %

de poursuite
d'études*



83,45 %

d'insertion pro à 6
mois*



1,34 %

d'interruption de
parcours*

* Moyenne Afia

École d'ingénieurs Sup Galilée
Secrétariat pédagogique - Sup Galilée
informatique.sup.galilee@univ-paris13.fr

CFA afia
Sainame ALIBAY
Chargée de Mission Alternance
salibay@cfa-afia.fr
07 86 85 02 29

Plus de renseignements : sup-galilee.univ-paris13.fr | cfa-afia.com

Le CFA afia est un organisme expert et expérimenté dédié au recrutement, à l'accompagnement, au conseil et au suivi des entreprises et apprentis tout au long de la période de formation, des premiers pas en alternance à l'intégration finale dans le métier choisi. À travers l'ensemble de ses outils et moyens, le CFA afia vous apporte des solutions concrètes de proximité dans le suivi de votre apprenti ou de votre apprentissage.

Pour toute information et questions relatives aux coûts de la formation et de l'accompagnement du CFA, contactez le référent afia. Selon les niveaux de prises en charge mobilisés, un reste à charge final sera potentiellement dû par l'employeur. Le CFA s'assure des meilleures conditions de prises en charge et de financement auprès des Opco et financeurs divers.

Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes, des métiers, des fonctions, des statuts n'a d'autre fin que celle d'alléger le texte et n'a aucune intention discriminatoire, conformément aux valeurs d'égalité et de mixité portées par le CFA afia.